



FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2018/2019

Début des inscriptions le 12 Février 2018

1. ADMISSION

L'admission se fait :

- Sur dossier pour les élèves provenant d'un établissement français homologué.
- Sur dossier et test pour les élèves provenant d'un établissement non homologué.
(La date des tests sera communiquée ultérieurement)

2. PIECES A FOURNIR

- **A déposer impérativement le jour de l'inscription**
 - Un extrait de naissance (original)
 - 4 photos d'identité en couleur récentes et du même tirage
 - La copie du carnet de vaccination ou l'original du certificat de vaccination
 - Un certificat de scolarité de l'école précédente
 - Les bulletins ou relevés de notes du 1^{er} trimestre de l'année en cours (*les bulletins des années précédentes peuvent vous être réclamés dans certains cas*)
- **A déposer au plus tard le 30 juin 2018**
 - Un extrait de l'école précédente
 - La copie du carnet de notes ou du bulletin de l'école précédente avec la décision de passage

3. DOSSIERS A REMPLIR

Ces dossiers sont à retirer au sein de l'établissement ou à télécharger sur le site internet.

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée par les parents.
- Le règlement intérieur signé par les parents et l'élève inscrit, précédé de la mention «lu et approuvé».
- La fiche médicale dûment remplie et signée.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

4. TARIFS

CLASSE	Inscription (payable le jour de l'inscription)	1 ^{er} versement (payable à l'inscription pour les nouveaux ou la réinscription pour les anciens)	2 ^{ème} versement (fin Sept.)	3 ^{ème} versement (15 Déc.)	4 ^{ème} versement (fin Mars)
TPS - MS	80 000	200 000	350 000	300 000	150 000
GS - CM2	80 000	290 000	380 000	330 000	150 000
6 ^{ème} – 3 ^{ème}	100 000	490 000	490 000	400 000	300 000
2 ^{nde} – 1 ^{ère} S ou 1 ^{ère} ES	150 000	520 000	520 000	390 000	300 000
Terminale S ou Terminale ES	150 000	530 000	530 000	530 000	300 000

Association des Parents d'Elèves (APE) : droit d'adhésion 10 000 F par famille payable une seule fois, cotisation annuelle : 10 000 F par famille. Renseignements [www.apejvci](http://www.apejvci.com) / 08 08 88 42.

Pour les classes de 3^{ème}, 1^{ère}, et terminale, des frais d'examens seront facturés par le centre d'examen au moment du dépôt des dossiers de candidature.

En cas de désistement, l'inscription n'est pas remboursable. Le premier versement sur la scolarité n'est plus remboursable après le 15 juillet 2018.

En cas d'échec au test d'admission, l'avance sur la scolarité sera remboursée intégralement. Par contre, il sera retenu la somme de 20 000 F.CFA sur les frais d'inscription.

La réinscription d'un élève pour l'année scolaire suivante est validée par le paiement du premier versement de scolarité au plus tard le 15 Mai de l'année en cours.

5. DEMI-PENSION (début des inscriptions 15 juin 2018)

Tarif: 35 000 F.CFA par mois.

Tout mois commencé est dû intégralement, quelque soit le nombre de jours de cours.

6. TRANSPORT (début des inscriptions 15 juin 2018)

- Zones desservies:

- Cocody, Il plateaux
- Angré, 7^{ème} tranche, 8^{ème} tranche
- Riviera, Palmeraie, Bingerville

- Tarifs:

	Tarif mensuel (F.CFA)
1 voyage par jour	20 000
2 voyages par jour	35 000
3 voyages par jour	40 000
4 voyages par jour	45 000

Tout mois commencé est dû intégralement, quel que soit le nombre de jours de cours.

7. HORAIRES DE COURS

- MATERNELLE - PRIMAIRE

	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	Mercredi
MATIN	7h45 - 11h15	-
APRES-MIDI	13h15 - 15h45	-

- SECONDAIRE

	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	Mercredi
MATIN	7h45 - 12h00	7h45 - 12h00
APRES-MIDI	13h30 - 16h30	-

8. UNIFORMES

Les tissus et les modèles imposés sont disponibles au sein de l'établissement à partir du 15 juin 2018.

9. FOURNITURES

Les **listes de fournitures** seront disponibles sur le site web ou à l'accueil de l'établissement à partir de mi-juin.

Les livres seront en vente uniquement dans l'établissement à compter de mi-Août 2018. Se renseigner auprès de l'administration pour la date exacte. Aucune liste de livres ne sera distribuée.

Pour ceux qui souhaitent avoir des livres d'occasion vous pouvez vous renseigner à l'accueil de l'établissement.

10. RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

La rentrée scolaire est prévue début septembre 2018.

Nous sommes à votre disposition pour des renseignements complémentaires.

Vous pouvez nous joindre au 22 40 00 99.